

AVIS DE CONVOCATION

Aux : Membres de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR)

Objet : Convocation à l'Assemblée générale annuelle de l'AGEHC UQTR

Les membres de l'AGEHC UQTR sont par la présente invité-es à assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR). L'Assemblée aura lieu sur tous les campus régionaux de l'UQTR en comodalité le 7 octobre 2026 de 10h00 à 13h30 pendant la levée de cours.

Lieux : Les locaux réservés sur chaque campus vous seront communiqués plus tard.

- Drummondville : À déterminer
- Longueuil : À déterminer
- Terrebonne : À déterminer
- L'Assomption : À déterminer
- Joliette : À déterminer
- Québec : À déterminer

L'assemblée pourra également être visionnée en ligne au moyen de la plateforme Teams : <https://teams.microsoft.com/meet/23941170472446?p=o08ZuGsGtb3uWV0jwo>

Meeting ID: 239 411 704 724 46

Passcode: YV3Yv6me

Inscription : Les membres qui désirent y assister en présentiel peuvent s'inscrire à l'adresse suivante au moins 1 jour avant l'assemblée (6 octobre 2026 à 23h59) : <https://forms.cloud.microsoft/r/eM81xh5ZPu>

Un dîner pizza sera offert en présentiel pour les personnes inscrites.

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée ;
2. Constatation du quorum et nomination du présidium d'assemblée ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
5. Rapport annuel 2025-2026 ;
6. Planification stratégique 2025-2030 ;
7. Affaires financières ;
 - 7.1. Présentation des états financiers annuels ;
 - 7.2. Nomination du vérificateur externe ;

8. Présentation de la mise à jour des statuts et règlements généraux ;
9. Élections ;
 - 9.1. Validation des résultats d'élection du conseil exécutif ;
 - 9.2. Validation des résultats d'élection du conseil d'administration ;
 - 9.3. Postes vacants ;
10. Période de questions ;
11. Clôture de l'assemblée générale.